


Le serveur vocal interactif :

les services à la disposition des salariés






Simple, pratique et sûr : les salariés peuvent accéder au montant de leur paiement à tout moment par téléphone (24h/24, 7j/7).

Les salariés peuvent joindre le service infos paiement au **01.70.38.09.00** (prix d'un appel normal) à partir duquel de nouveaux services lui sont proposés.

Comment ça marche ?

Après le message de bienvenue, l'utilisateur est invité à appuyer sur la touche étoile. * 

En composant son numéro de Sécurité Sociale **suivi de son code confidentiel**, il a la possibilité, selon la touche choisie, de :


-  connaître son dernier paiement (montant, date)
-  accéder à son prochain paiement,
-  disposer du calendrier de ses prochains départs,
-  prendre connaissance du montant net imposable (dernière imposition),
-  confirmer une adresse.

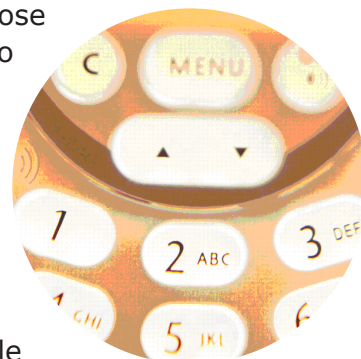


Bon à savoir : le code confidentiel est le numéro qui figure sur la dernière attestation de paiement **ou celui que le salarié a personnalisé pour accéder à son espace dédié sur www.cnetp.fr.**

Un même numéro lui permet donc d'accéder au serveur vocal et au site Internet.

NB : le mot de passe n'est modifiable que sur Internet.

Si le salarié ne dispose que de son numéro de Sécurité Sociale **mais qu'il ne connaît pas son code confidentiel**, il peut accéder à certaines informations en composant le zéro . Il pourra ainsi prendre connaissance de son prochain paiement et consulter le calendrier du prochain départ (touches 2 et 3 du clavier).



Si le renseignement requis ne fait pas partie des informations proposées par le serveur vocal, le salarié peut consulter le site Internet www.cnetp.fr où il obtiendra des données complémentaires sur sa situation.